Historique du 137e régiment d'infanterie 1870-1871 – Extrait de l'historique 1814-1890 – Auteur : Jaquin, lieutenant – Imp. L.P. Gouraud, Fontenay-le-Comte - 1890 – Bibliothèque municipale de Lyon/numelyo – cote : 378051 –
Droits : licence ouverte – saisie : 2024

CAMPAGNE DE 1870-71

SIÈGE DE PARIS

———

Après les foudroyants événements de Metz et de Sedan, après l'immobilisation ou l'anéantissement presque complet des forces régulières de la France (il ne restait plus alors que 7 régiments d'infanterie et une dizaine de régiments de cavalerie d'ancienne formation), nul ne pouvait croire que la guerre, et surtout le siège de Paris que les Allemands allaient entreprendre, pussent désormais durer longtemps. C'était principalement pour la défense de Paris que les difficultés paraissaient insurmontables : la tâche énorme de réunir les approvisionnements suffisants pour une agglomération pareille, les agitations populaires d'une grande capitale et, par dessus tout, la démoralisation, semblaient devoir faire la part belle à l'ennemi.
Paris et son armée résistèrent cependant plus de 4 mois et immobilisèrent 200 000 Allemands victorieux.

CRÉATION DU 137e EN 1870

Le numéro du Régiment réapparaît à ce moment de nos malheurs, et le 137e revient prendre rang dans l'armée de la France pour défendre sa capitale investie et soumise à l'une des plus étranges vicissitudes de la guerre moderne : la claustration absolue, hermétique d'une population de deux millions d'âmes.

Un décret émanant du gouvernement de la Défense nationale et daté du 2 octobre 1870 créait un nouveau *Régiment d'Infanterie de marche*, devant porter le numéro 37. Il devait être constitué à 3 bataillons, les deux premiers ayant chacun 6 compagnies, le 3e, 5 seulement[1]. Le lieutenant-colonel **DEFFIS** en avait le commandement.
Dans la composition du nouveau corps, devaient entrer les compagnies de dépôt des 70, 15e et 18e bataillons de chasseurs à pied, pour former les deux premiers bataillons ; le 3e bataillon serait constitué avec les compagnies de dépôt des 3e, 66e, 82e, 86e et 100e régiments d'infanterie.
Tous ces éléments devaient se réunir à Vincennes où l'on créerait les cadres nécessaires ; une fois l'organisation terminée, les vacances comblées, on formerait un Conseil d'administration ; l'avancement roulerait sur l'ensemble du Régiment ; mais, pour l'administration, il dépendrait des corps ayant concouru à sa formation.

Le 14 octobre, le 37e de marche fut constitué et son Conseil d'administration installé par le général **RIBOURT**, commandant supérieur de Vincennes. Le même jour, le lieutenant-colonel **DEFFIS** adressait au nouveau corps un ordre dans lequel il réclamait la confiance de tous et faisait appel au zèle, au dévouement et au patriotisme de ses soldats.
Quinze jours après, un décret prescrivit que les régiments de marche de l'armée de Paris prendraient les numéros 105 à 139 à partir du 1er novembre et la dénomination de Régiments d'infanterie de ligne. Le 37e de marche devenait par suite 137e de ligne, et l'administration était faite au titre du corps.
Sans doute la cohésion manquait à ces nouveaux régiments ; l'esprit de corps ne pouvait guère y exister ; les cadres étaient pour la plupart novices ou incomplètement dressés, mais après quelques

1 Un décret du 16 décembre 1870, ordonne la création d'une 6e compagnie au 3e bataillon.

jours de grand'garde ou de combat, ces troupes acquirent de la solidité et devinrent la force la plus réelle et la plus solide de la défense de Paris.

TACTIQUE

Dès le 15 octobre, avaient commencé, des exercices et des manœuvres qui durèrent juste un mois ; le 15 novembre le 137e fut, en effet, appelé à servir aux avant-postes.
En résumé, la disposition de combat du Régiment était la suivante : d'abord, une chaîne de tirailleurs constituée par le tiers des bataillons ; à 300 mètres en arrière de cette chaîne, était formée une deuxième ligne fournie par les quatrièmes pelotons, une troisième ligne était composée du reste des bataillons et placée à des distances variables. A 1 000 mètres de cette dernière formation, se trouvaient les réserves de la brigade ou de la division soutenues elles-mêmes par une réserve générale.

Le général **TROCHU**, gouverneur de Paris, avait donné à ses troupes des instructions particulières concernant l'attaque. « L'attaque, disait-il, n'aura lieu que par le déploiement de bandes de tirailleurs qui se porteront le plus rapidement possible et sans tirer sur les points à occuper. Ces tirailleurs seront soutenus par une première réserve qui se tiendra en arrière de la ligne déployée et hors de la portée des premiers feux de l'ennemi. Elle sera placée cependant de manière à pouvoir appuyer le mouvement de la première ligne ; on devra profiter de tous les plis de terrain pour la masquer.
» Les secondes réserves seront tout à fait hors de la portée du feu. En somme, ce n'est que par un effort successif des tirailleurs que l'occupation des points signalés doit avoir lieu ».

ALIMENTATION

Au début du siège, la ration de pain était de 1 000 gr. et la ration de viande fraîche de 100 grammes ; de plus, les hommes touchaient 5 centilitres d'eau-de-vie, 50 centilitres de vin, 100 grammes de riz, 20 grammes de sel, 16 grammes de café et 21 grammes de sucre. Le taux de la ration de vin fut ramené à 25 centilitres peu de temps après. Le 1er décembre, l'administration diminuait de 200 grammes la ration de pain, mais elle faisait distribuer 50 grammes de biscuit et 50 grammes de viande fraîche en plus par jour. Le 20 décembre, la ration de biscuit est supprimée. A partir du 27 janvier, on ne touche plus que 500 grammes de pain, et le taux de la viande est élevé à 200 grammes. A la fin du siège, on fut obligé de faire distribuer, tant les vivres étaient épuisés, les rations de réserve qui ne devaient servir qu'en cas de mouvement ; les officiers généraux eux-mêmes et les officiers de tout grade ne touchaient plus qu'une ration.

INCORPORATION DU RÉGIMENT ET RÉPARTITION DES BATAILLONS

Les troupes qui défendaient Paris étaient divisées en 3 armées ; le général **TROCHU**, gouverneur de la capitale, en avait le haut commandement. Le 137e comptait à la 1re brigade (lieutenant-colonel Deffis, jusqu'au 8 décembre, puis capitaine de vaisseau Salmon), de la 5e division (général de division d'Hugues) de la 3e armée (général de division Vinoy, commandant en chef). Le 22e bataillon de chasseurs à pied (commandant O'Neill) faisait brigade avec le Régiment. A partir du moment où commencera le service aux avant-postes, le 1er bataillon du 137e (commandant Fistié) sera détaché de la brigade et occupera pendant toute la durée du siège les points suivants :

1re compagnie (capitaine Uffler), au fort de Charenton ;
2e compagnie (capitaine Ruguet), à la redoute de la Gravelle ;
3e compagnie (capitaine Sengel), à la redoute de la Faisanderie ;
4e, 5e et 6e compagnies (sous les ordres du chef de bataillon), au fort de Nogent.

Le 24 novembre, les 3 bataillons du 137e quittèrent Vincennes ; le 2e (commandant Dreux) et le 3e (commandant Benoît-Enjalric), se dirigèrent sur les redoutes de Montreuil et de la Boissière où ils restèrent pendant 4 jours, attendant l'ordre de prendre position. Le 1er bataillon alla occuper les différents ouvrages qui viennent d'être indiqués. Nous parlerons d'abord du rôle qu'eurent les 2e et 3e bataillons.

OCCUPATION DU PLATEAU D'AVRON

Le 28 novembre, le général **d'HUGUES** recevait l'ordre suivant :

ORDRE POUR LA JOURNÉE DU 29

« Dès le point du jour, les colonnes d'infanterie, précédées de nombreux tirailleurs, envahiront le plateau d'Avron ; la division d'Hugues par le nord, en longeant le bord du plateau jusqu'au château d'Avron qui sera immédiatement occupé et mis en sérieux état de défense. Dans le cas où l'ennemi occuperait le plateau et particulièrement le château, l'action de l'infanterie sera préparée par une vive canonnade ; les tirailleurs chercheront à gagner du terrain pendant la canonnade, en s'avançant à mi-côte, de manière à déborder et à envelopper l'ennemi.
» Pendant la nuit, le contre-amiral Saisset, commandant désigné du plateau d'Avron et des forts voisins, se mettra en marche avec ses 3 000 marins munis d'outils. Appuyé par le 137e, il poussera jusqu'à l'extrémité de l'éperon est. »

Le but que se proposait le gouverneur en portant la 5e division sur le plateau d'Avron, était de flanquer la gauche de l'armée qui allait tenter de percer la ligne d'investissement vers le sud et de donner la main à l'armée de la Loire. On sait comment cette entreprise échoua à la suite d'une crue subite de la Marne qui rendit inutiles les efforts héroïques de Champigny et de Villiers.
Les 2 bataillons du Régiment quittèrent les redoutes de Montreuil et de la Boissière le 28 novembre à 8 heures du soir, traversèrent Rosny, gravirent les pentes qui conduisent sur le plateau et s'établirent au bivouac, vers 11 heures, entre les villages de Beauséjour et de Neuilly.
Le lendemain, ils se portèrent en avant et vinrent prendre position sur la grande pelouse qui couvre la partie N.-E. du plateau afin de garder les débouchés des chemins qui mènent à Villemonble et à Gagny. Ils restèrent là jusqu'au 2 décembre, écoutant pendant les deux dernières journées l'écho de la bataille qui se livrait à leur droite et attendant le moment de se mêler à la lutte.

Dans la nuit du 1er au 2, le thermomètre descendit jusqu'à 16° au-dessous de zéro. Malgré ce dur apprentissage « nos 2 bataillons, dit le Journal des opérations du Régiment, exposés sans abri à toutes les rigueurs de ce froid exceptionnel, se firent remarquer par leur tenue, leur discipline et leur dévouement ».
Le 3 décembre, ils se retirèrent sous la protection du fort de Rosny. Le contre-amiral **SAISSET**, avait reçu ordre après les affaires de Champigny, d'organiser Avron et de l'armer des 43 pièces que la marine, émule généreuse de l'armée de terre, avait amenées et que devaient servir ses matelots. Toute la garnison du plateau fut employée, à tour de rôle, à élever des épaulements pour l'artillerie

et à creuser des tranchées d'infanterie : en arrière de la première ligne de défense, on édifia une grande batterie de 100 mètres sur le terre-plein de la position, face au Raincy ; en arrière encore de cette batterie, fut établie une longue tranchée creusée suivant les deux pentes et destinée à recueillir nos troupes au cas d'une retraite.
Mais la saison était exceptionnellement mauvaise. Au début de l'occupation, ce fut un froid terrible neutralisant l'action de la pioche qu'entravait aussi la nature du terrain lui-même : sur tout le plateau, la couche de terre est, en effet, si peu épaisse, que le premier coup de pioche laisse voir pour ainsi dire l'assise de pierre sur laquelle repose le mince revêtement d'argile qui recouvre à peine ce massif. – Survint ensuite le dégel qui succéda subitement aux bourrasques glaciales de neige et aux ouragans du nord et, avec le dégel, la pluie qui rendait impossible le travail et obligeait nos hommes à rester dans la boue jusqu'à la cheville.
Aussi bien les couverts pour l'infanterie et les épaulements pour les canons ne purent-ils jamais être achevés complètement.
Dans le même temps, les Prussiens avaient amené 60 canons de gros calibres qu'ils installèrent au Raincy, à Gagny, à Gournay et à Noisy-le-Grand ; sur chacun de ces points on apercevait de grands remuements de matériaux et des centaines de travailleurs.

Quittant la pelle ou la pioche pour prendre leurs armes, nos deux bataillons détachaient des grand-gardes vers la Maison-Blanche, Gagny et Villemonble où s'échangeaient chaque jour des coups de fusil avec les sentinelles du corps saxon qui gardait les hauteurs opposées. D'autres fois ils étaient chargés d'opérations partielles qui avaient pour but d'inquiéter l'ennemi et de signaler ses tentatives. Le 5 décembre, le 2e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel **DEFFIS** lui-même, marcha sur Villemonble et s'empara d'un parc à fourrage après avoir refoulé les avant-postes ennemis qui le gardaient. Le 20 décembre, le 3e bataillon descendit du plateau par la pente sud-est, s'avança dans la plaine entre la Maison-Blanche et Ville-Evrard et rejeta les postes saxons, permettant ainsi d'opérer une récolte de légumes frais à toute la brigade dont chaque compagnie avait fourni une corvée pour ce travail.

COMBAT DE LA MAISON-BLANCHE

Le lendemain, 21, la 2e armée livrait le combat du Bourget ; une partie des troupes de la 3e armée devait appuyer sa droite pendant que l'artillerie d'Avron et des forts ouvrirait le feu sur les positions de l'ennemi qu'elle pourrait atteindre.
A la pointe du jour, par un temps doux et tiède et une brume épaisse qui couvrait tout le plateau, la brigade **SALMON** quitta ses positions et prit la route qui descend vers Neuilly et traverse ce village. Au sortir de la localité, du côté de la plaine, elle se divisa en deux colonnes : la colonne de droite, sous les ordres du lieutenant-colonel **DEFFIS**, était formée des 2 bataillons du 137e, d'un bataillon d'infanterie de marine, d'une batterie d'artillerie et de 2 sections de mitrailleuses ; celle de gauche, sous le commandement immédiat du capitaine de vaisseau **SALMON**, comprenait 2 bataillons d'infanterie de marine renforcés par 2 compagnies d'un autre bataillon ; le reste de ce bataillon formait, avec le 22e bataillon de chasseurs à pied, la réserve de la brigade.
La colonne commandée par le lieutenant-colonel **DEFFIS** se porta sur la droite du parc de la Maison-Blanche sous un feu violent d'artillerie partant des hauteurs de Noisy-le-Grand ; elle réussit cependant à refouler les avant-postes et occupa le parc. Le Régiment continua sa marche jusqu'à la station de Chenay, sur la ligne de Strasbourg, puis revint à la Maison-Blanche lorsque l'ennemi eut dépassé la voie ferrée. Quelque temps après, les deux colonnes ayant opéré leur jonction, on mit le parc en état de défense : les murs qui le fermaient du côté de l'est et du sud furent crénelés, celui du

côté de l'ouest fut renversé de manière à faciliter les communications en arrière. Répartis sur chaque face, les bataillons de la brigade envoyèrent des grand'gardes en avant d'eux.
On comptait passer la nuit sur la position, lorsque l'ordre de l'évacuer parvint au commandant **SALMON**. Toutefois 2 compagnies d'infanterie de marine furent laissées dans le parc et reliées à la brigade qui avait repris ses positions de la veille, par 2 compagnies du 137e installées sur les pentes d'Avron.

Dans la nuit du 21 au 22, un froid terrible s'abattit sur le plateau : il y eut jusqu'à 18° de froid. « La nuit, dit un témoin, arriva dès 4 heures, sombre, triste ; une brise du nord, aiguë, déchirait, lacérait le visage des malheureux groupés autour de rares et chétifs feux de bois vert. Bien peu dormirent cette nuit-là et, parmi les dormeurs, plus d'un ne se réveillèrent pas le lendemain ».
Le 22, au petit jour, la brigade **SALMON** recevait l'ordre de se porter sur Ville-Evrard pour dégager une brigade de la division de **MALROY**, la brigade **BLAISE**, qui, surprise pendant la nuit, avait été rejetée de ses positions après avoir eu son général mortellement atteint.
A 7 heures, les 2 bataillons du 137e étaient placés sur deux lignes à 100 mètres de Ville-Evrard, ayant, pour les couvrir, quelques postes établis sur la grande route de Strasbourg. Le bataillon de chasseurs et 4 bataillons d'infanterie de marine étaient en arrière prêts à entrer en ligne.
Devant ce déploiement de forces, les Saxons évacuèrent Ville-Evrard sans tenter aucune résistance ; mais les batteries ennemies de Noisy-le-Grand ne tardèrent pas à ouvrir le feu de leurs grosses pièces sur la brigade qui reçut bientôt l'ordre de rentrer dans ses positions. « C'est dans ces conditions et après avoir rempli le but qu'ils devaient atteindre, dit le Journal des opérations, que les deux bataillons du 137e opérèrent leur retraite dans un ordre remarquable, sous une grêle d'obus ».

BOMBARDEMENT DU PLATEAU D'AVRON

Depuis plusieurs jours, nos grand'gardes rapportaient que le bruit des pelles et des pioches de l'ennemi parvenait distinctement jusqu'à elles et qu'à l'abri de couverts artificiels des batteries d'approche s'élevaient en face de nos batteries de la marine.
De notre côté, on redoublait d'activité pour donner un peu plus de relief à nos terrassements, pour ouvrir d'autres tranchées ; mais le froid était revenu avec une intensité nouvelle ; le fer des outils ne pouvait plus mordre sur cette terre dure comme le roc qu'elle recouvrait et contre laquelle, a dit l'amiral **La RONCIÈRE le NOURY**, dans son rapport sur le siège « la pioche et les bonnes volontés s'émoussaient également ».

Rapportant ce que furent ces rudes journées qui précédèrent le bombardement, l'amiral s'exprime ainsi :

« 23 décembre. — Le froid est intense, la brume épaisse. On continue à ouvrir des tranchées, mais la terre gelée rend ce travail long et pénible.
» 24 décembre. — Nous nous attendons à chaque instant à voir le plateau bombardé, et malheureusement aucun abri important n'a pu encore y être fait pour protéger nos soldats qui devront subir le feu de l'ennemi presque entièrement à découvert. Le plateau est complètement déboisé, et nos troupes n'auront pour abri que leurs tranchées, et l'immobilité, par ce froid rigoureux, les fera cruellement souffrir. »
» 25 décembre. — L'ennemi travaille à des lignes de retranchement à Villemonble, à 4 500 mètres de Rosny. Ce fort y dirige quelques obus qui font cesser tout travail. Sur Avron, les artilleurs, les marins, l'infanterie souffrent cruellement du froid. Sous la tente, l'encre même se congèle et il est

difficile à nos officiers de travailler. L'eau et le vin sont gelés, et le pain ne peut être tranché qu'à coups de hache. Pendant la nuit, deux sentinelles des postes avancés, où on ne peut faire de feu, sont gelées. On s'attend à tout moment à voir les Prussiens ouvrir sur le plateau d'Avron le feu de leurs batteries établies sur divers points où on sait qu'ils exécutent, à l'abri, différents travaux ».
L'échéance ne devait pas être longue.

Le 27 décembre, à 8 heures du matin, des hauteurs du Raincy, de Gagny, de Montfermeil, de Chelles, de Noisy-le-Grand, commence le feu de l'artillerie adverse qui prend nos positions de front, d'écharpe et d'enfilade. Les premiers obus, tombant de plein fouet sur sol durci par la gelée, jetèrent le désordre dans les rangs de l'infanterie de marine ; mais le premier moment de trouble passé, toutes les troupes, soutenues par l'exemple du vaillant soldat qui les commandait, le général **d'HUGUES**, qui donnait à tous l'exemple du calme sous la mitraille, se portèrent dans les tranchées où elles restèrent immobiles, les pieds dans la glace, prêtes à repousser l'infanterie prussienne si elle se présentait.
Au commencement de la journée, le tir des Allemands ne fut qu'un simple tir d'épreuve ; ils voulaient d'abord régler l'action de chaque pièce et déterminer sa hausse. Lorsqu'ils eurent obtenu ce résultat, leur canonnade devint aussitôt extrêmement violente : – ils envoyèrent jusqu'à 120 obus par heure sur nos ouvrages dont les parapets incomplets et d'un profil déjà trop faible ne pourraient bien longtemps soutenir pareil assaut.
Les canonniers-marins, vaillants hommes, rendaient coup pour coup et envoyaient leurs bordées comme dans un combat naval, mais leurs pièces étaient d'un calibre inférieur à celui des pièces de l'ennemi, et surtout ils ne pouvaient opposer que le feu de leurs 43 canons au feu des 70 canons prussiens.

Le 2e bataillon du 137e s'était porté dans les tranchées établies entre les routes de Villemonble et de Gagny ; le 3e bataillon avait été placé en réserve sur les pentes sud du plateau, à la descente dite des *Carrières* ; il rentra dans les ouvrages à 5 heures du soir lorsque la nuit fut tombée. L'ennemi désarma alors une partie de ses batteries, de crainte qu'on ne dirigeât une attaque contre elles à la faveur de l'obscurité.
Le tir des Allemands n'avait pas causé de pertes en proportion avec sa violence et sa durée : le chiffre de nos tués et blessés ne dépassa pas 100 hommes, mais le froid et l'immobilité avaient épuisé tout le monde.
Le lendemain, à la même heure, l'artillerie ennemi rouvrit le feu ; comme la veille, les défenseurs du plateau se tenaient blottis dans leurs tranchées remplies de neige. La terre, toujours rebelle à la pioche, ne pouvait être travaillée ni les dégâts de la veille réparés. « Les Prussiens, lisons-nous dans le Journal de marche du Régiment, dirigent leurs coups sur les tranchées et sur les maisons occupées par quelques réserves ; une maison s'effondre sur une section tout entière ; les projectiles viennent labourer nos tranchées ; nos soldats, impassibles, supportent avec le plus grand courage le spectacle de leurs camarades emportés par les obus à côté d'eux, le froid intense, la faim. »
Dans la soirée, le Gouverneur de Paris se rendit lui-même sur le plateau. Il parcourut lentement les tranchées, encourageant tout le monde d'une cordiale parole pendant que la pluie de projectiles redoublait. Après un conseil, il décida qu'on abandonnerait cette lutte sans issue et sans profit et que la position serait évacuée pendant la nuit.
Les pièces et les munitions furent enlevées, mises en sûreté dans les forts, et le 29, à 7 heures du matin, la division **d'HUGUES** réunie défilait sur les pentes de Rosny et arrivait à 8 heures derrière la gorge de l'ouvrage, au moment où l'ennemi trompé envoyait ses premiers projectiles sur le plateau vide et inoccupé.

Les Prussiens n'étaient pas plus maîtres du plateau que nous-mêmes : nous ne pouvions pas garder cette position sous leur feu ; ils ne pouvaient pas l'occuper parce qu'ils auraient été sous le canon de nos forts. Avron resta une zone neutre.
Les 2 bataillons du Régiment passèrent la journée du 29 au camp de Saint-Maur ; ils en partirent le lendemain, marchant sur Charenton-le-Pont où, d'après l'ordre du général **TROCHU**, toute la division devait rester au repos pendant quelque temps pour se remettre des fatigues et des privations qu'elle avait endurées.

FIN DU SIÈGE

Quinze jours après, la brigade **SALMON** quittait Charenton-le-Pont et le 137e allait occuper les redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet auxquelles l'ennemi faisait l'honneur d'une attaque en règle. Nos deux bataillons en protégèrent les approches jusqu'au 29 janvier. A cette date, les hostilités cessèrent et le Régiment rentra dans Paris.
Cependant, ni les Hautes-Bruyères, ni le Moulin-Saquet n'étaient entamés et les avant-postes que fournissait le 137e devant ces ouvrages n'avaient pas reculé d'un pas.

ROLE DU 1er BATAILLON

Des quatre ouvrages occupés par le 1er bataillon, un seul, le fort de Nogent, fut soumis au bombardement. Les 4e, 5e et 6e compagnies qui l'occupaient étaient détachées à tour de rôle aux avancées. Le Journal de marche du Régiment se borne à mentionner qu'elles y subissaient des pertes sensibles et que les soldats réparaient la nuit le dégât causé au fort par les obus prussiens.

Le 26 janvier 1871, vers 9 heures du soir, le télégraphe apporta l'ordre suivant sur tous les points de la ligne de défense : *« Suspension d'armes ; à minuit, » cessez le feu. Exécutez rigoureusement cet ordre ; accusez réception ».*

Paris se rendait.
Il ne cédait ni au bombardement, ni à la crainte d'un assaut ; pas une de ses défenses n'avait faibli. Mais dans ses murs on mourait de faim.

Tués et blessés du Régiment.

Plateau d'Avron.	20 tués	80 blessés
Fort de Nogent.	12 tués	33 blessés

SUPPRESSION DU RÉGIMENT

Le 29 janvier 1871, tout le Régiment était rentré dans Paris et installé dans les baraquements du 1er secteur, sur le boulevard Picpus et l'avenue Daumesnil.

Le 14 février, 400 hommes étaient versés dans le 114e de ligne destiné à tenir garnison dans Paris.

Dans les premiers jours du mois de mars, les hommes libérables du département de la Seine furent rayés des contrôles ; ceux non libérables et appartenant aussi au département de la Seine passèrent au 46e régiment de la Loire (division Susbielle).

Le 15 mars, à 10 heures du matin, les cadres et les hommes restant, quittèrent Paris pour se rendre par étapes à Orléans. Le Régiment y arriva le 19 et séjourna dans cette ville jusqu'au 26 ; les hommes libérables appartenant à la province furent renvoyés, et le 27, le 137e, réduit à ses seuls cadres, s'embarquait en chemin de fer pour Saint-Etienne.
Le 28, il fut versé dans le 93e de ligne.
Le 137e était supprimé.

ETAT DES SERVICES DU COLONEL DEFFIS

Prénom : **Amand**.

Né le 6 février 1827, à Momère, canton de Tarbe (sud), département des Hautes-Pyrénées.

Corps où les services ont eu lieu et positions diverses	Grades ou Emploi	Dates des promotions ou des cessations d'activité
4e chasseurs à cheval	Soldat	26 juin 1848
7e léger	d°	15 février 1849
d°	Caporal	11 juin 1850
Ecole spéciale militaire	Elève	7 novembre 1850
d°	Caporal	1er septembre 1851
28e de ligne	Sous-lieutenant	1er octobre 1852
d°	Lieutenant	30 janvier 1855
d°	Capitaine	31 décembre 1855
d°	Capitaine adjudant-major	24 mai 1859
1er régiment étranger	Capitaine	3 décembre 1859
36e de ligne	d°	27 décembre 1861
4e de ligne	Major	10 août 1868
3e Voltigeurs garde impériale	d°	27 août 1870
37e régiment de marche	Lieutenant-colonel	2 octobre 1870
37e régiment de marche devenu 137e de ligne	d°	1er novembre 1870
137e de ligne	Colonel	19 janvier 1871

Passé au commandement du 93e de ligne, le 28 mars 1871.

CAMPAGNES

Orient. – Du 6 juillet 1854 au 23 juin 1856.
Afrique. –Du 5 février 1860 au 7 mars 1862.
Afrique. – Du 7 juin 1864 au 12 avril 1867.
Afrique. – Du 10 mai 1867 au 10 juillet 1868.
Contre l'Allemagne. – Du 30 août 1870 au 7 mars 1871.

BLESSURES

Plaie contuse au menton produite par un éclat de bombe, le 10 juillet 1855, à la tranchée devant Sébastopol.

DECORATIONS

A reçu la médaille de S. M. la Reine d'Angleterre.
Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, le 24 juin 1865, pour prendre rang le 7 dudit

———

NOTE PARTICULIERE

Le général de division Deffis, sénateur, Grand Officier de la Légion d'honneur, commande actuellement la IXe division d'infanterie à Paris.

———

DECORATIONS DE LA LEGION D'HONNEUR

Officiers :

BENOIT-ENJALRIC, chef de bataillon (décret du 8 janvier 1871)

Chevaliers

COINTIN, capitaine (décret du 18 décret du 18 décembre 1870)
GAMBIER, sergent « «
PERRET, capitaine (décret du 8 janvier 1871)
MACHES, capitaine «
FORGET, capitaine «
PICHOUX, lieutenant «
DURAND, adjudant-s/officier «
BEUGNOT, capitaine auxiliaire (décret du 25 janvier 1871)

SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS MEDAILLES POUR FAIT DE GUERRE

GASSON, sergent (décret du 18 décembre 1870)
TORTEIL, sergent-major (décret du 8 janvier 1871)
ROUX, sergent «
REGNARD, sergent-fourrier «
LEONARD, caporal «
LAROCHE, soldat «
PEGROS, soldat «
CHAPPEAU, soldat «
PERROT, soldat «
BOISERGENT, soldat «
NAU, soldat (décret du 16 janvier 1871)
HENNEQUIN, soldat «
SURPRICE, soldat «

Ancestramil